

## Fermeture de la région : une ligne téléphonique pour répondre aux questions

**Gaspé, le mercredi 15 avril 2020** – Afin de bien répondre aux questionnements de la population au sujet des exceptions et des déplacements aux points de contrôle, la Direction de santé publique de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine met à la disposition des gens la ligne sans frais 1-866-601-8772. La ligne sera fonctionnelle de 8 h à 16 h, 7 jours sur 7.

Les personnes désirant venir en Gaspésie sont invitées à appeler à la ligne sans frais pour recevoir une autorisation d’entrer sur le territoire, afin d’éviter des désagréments ou des mauvaises surprises au point de contrôle.

Il est important de rappeler que seules les personnes dont l’adresse de résidence principale est située dans la région, les travailleurs des domaines prioritaires et les personnes désirant venir dans la région pour des raisons humanitaires peuvent entrer dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Tous les résidents qui entrent dans la région et qui proviennent des régions sociosanitaires ne faisant pas partie des régions où l’accès est actuellement restreint, doivent nécessairement se mettre en isolement à leur domicile. En ce qui concerne les travailleurs des domaines prioritaires, ils doivent se mettre en isolement hors des heures de travail. Pour les personnes venant pour des raisons humanitaires, l’isolement doit être respecté. Toutefois, si le contexte justifie leur sortie, des mesures de distanciation et d’hygiène doivent être respectées.

Rappelons que tous les déplacements non essentiels sont actuellement proscrits.

- 30 -

**Source :**

Clémence Beaulieu-Gendron

Adjointe par intérim à la présidente-directrice générale et aux relations avec les médias  
CISSS de la Gaspésie

Tél. : 581 994-0364

[clemence.beaulieu-gendron.cisssgaspesie@ssss.gouv.qc.ca](mailto:clemence.beaulieu-gendron.cisssgaspesie@ssss.gouv.qc.ca)